

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 16

**MINISTERE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	16
2.2.	PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	23
2.3.	PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	25
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	28
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	33

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	34
3.2.	LEÇONS APPRISES	36
3.3.	PERSPECTIVES	37

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) les objectifs assignés au MINSEP en relation avec le secteur social sont basés sur :

Le renforcement de la gouvernance sportive. Celui-ci passe par l'assainissement du milieu sportif, l'introduction des règles de bonne gestion, la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures existantes et à construire, ainsi que par la mise en œuvre de diverses incitations pour que le secteur privé investisse durablement et de manière multiforme dans les Activités Physiques et Sportives (APS) ;

L'encadrement du mouvement sportif. Il s'agira entre autres, d'assurer la formation en quantité et en qualité d'encadreurs (éducateurs et entraîneurs), de renforcer les centres de recherche et d'excellence sportive, de promouvoir l'organisation des compétitions dans toutes ses dimensions, d'améliorer la protection sociale des sportifs et professionnels du sport, de faciliter et de rationaliser le fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales ;

Le développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et de masse. Diverses installations sportives modernes seront construites et réparties sur le territoire national dans l'optique de développer le sport de haut niveau, d'organiser les compétitions sportives internationales et de promouvoir la pratique du sport de masse.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Créé par Décret N°2005/098 du 06 avril 2005 et réorganisé par le Décret n°2012/436 du 1^{er} octobre 2012, le MINSEP est responsable de l'élaboration de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des Sports et de l'Education Physique.

À ce titre, il est chargé :

d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du Sport et de l'Éducation Physique ;

d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs aux Sports et aux Activités Physiques ;

d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'évaluation des niveaux techniques et tactiques des sportifs ;

de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympique au sein de la société ;

d'arrêter les programmes d'enseignements de l'Education Physique ou des Sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;

d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite en liaison avec les Fédérations Sportives ;

de l'encadrement des sportifs participant aux compétitions internationales ;

du suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;

d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;

de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les Administrations concernées ;

d'assurer le développement des infrastructures sportives en relation avec les départements ministériels et les organismes concernés ;
 d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales en liaison avec les organismes concernés ;
 d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux ou des pays partenaires dans les domaines de l'Education Physique et des Sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures. Il suit les organisations et structures privées relevant du domaine des sports ou de l'éducation Physique.

Il exerce la tutelle technique sur :

les Fédérations Sportives Civiles Nationales ;

le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;

l'Académie Nationale de Football (ANAFoot) ;

l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ainsi que les structures publiques relevant du domaine des sports ou de l'éducation physique, les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, le MINSEP s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support. Il s'agit notamment du programme 211 intitulé : *Encadrement du mouvement sportif* ; du Programme 212 : *Développement des infrastructures sportives* ; du Programme 213 : *Administration et Pilotage des programmes du Sous-secteur Sports et Education Physique*.

Ces trois programmes ont été exécutés au cours de l'année 2016 dans un environnement marqué par la persistance de l'insécurité transfrontalière, d'une part, et surtout la tenue de la 10ème Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football féminine « Cameroun 2016 », d'autre part. Par ailleurs, il a été question de poursuivre la préparation de la Coupe d'Afrique de football masculin(CAN) 2019, d'enclencher la mise en place des organes de direction de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), d'assurer la préparation et la participation des athlètes aux compétitions sportives qualificatives ainsi qu'aux phases finales des Jeux Olympiques et Paralympiques "RIO 2016". Il a outre été question d'assurer l'accompagnement du mouvement sportif aussi bien sur le plan de l'organisation managériale que sur les aspects liés aux compétitions sportives nationales et internationales.

S'agissant de la persistance de l'insécurité transfrontalière, le MINSEP a poursuivi la mise sur pied en collaboration avec certains partenaires nationaux et internationaux, des plates-formes de promotion de la culture de la paix par la pratique des Activités Physiques et Sportives dans les zones sensibles comme dans les camps des réfugiés à l'Est Cameroun.

Concernant l'organisation de la CAN « Cameroun 2016 », il s'est agi d'accélérer la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives y relatives, d'organiser la cérémonie de tirage au

sort, et de concevoir une offre événementielle permettant de rehausser le caractère festif des manifestations d'ouverture et de clôture de la CAN « Cameroun 2016 ». De plus, il a été nécessaire pour le volet sportif, d'assurer une préparation idoine aux Lionnes indomptables à l'effet de garantir une participation honorable de l'équipe nationale de football féminin du Cameroun à cette compétition.

La poursuite du déploiement des préparatifs inhérents à l'organisation de la CAN 2019 a eu comme point d'orgue l'achèvement de la première phase des travaux du stade Omnisports de Bafoussam ainsi que la mise aux normes de cet édifice. Une mission de la Confédération Africaine de Football (CAF) dépêchée au Cameroun au cours du premier trimestre de l'année 2016 a prononcé son homologation ce qui a permis l'organisation au sein de ladite enceinte sportive des matches internationaux de football.

Au sujet de la participation des athlètes aux compétitions qualificatives et aux phases finales des Jeux Olympiques et Paralympiques "RIO 2016", un accent a été mis sur les stages préparatoires (internes et externes) et l'accompagnement optimal des sportifs camerounais auxdits jeux.

Sur le plan de l'animation du mouvement sportif, le soutien à la professionnalisation du football camerounais est resté constant au cours de l'exercice 2016. C'est dans ce cadre que les pouvoirs publics ont continué à accorder un appui à la fois technique et financier à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) et aux fédérations sportives civiles nationales. L'assistance aux fédérations a permis d'assurer le rayonnement du Cameroun sur la scène sportive internationale à travers l'organisation et la participation aux compétitions sportives continentale et mondiale. De plus, pour la consolidation du capital santé par la pratique régulière des Activités Physiques et Sportives (APS), la sensibilisation s'est poursuivie en 2016 à travers la célébration et l'extension de l'organisation de la Journée Nationale de l'Education Physique sur l'ensemble du territoire national sous le thème : « *la pratique des activités physiques et sportives : gage de santé, d'unité et d'intégration nationale pour un Cameroun émergent* ».

Enfin, dans l'optique de poursuivre la mise en place des nouveaux outils de pilotage et de gestion des finances publiques dont les principales orientations sont déclinées dans la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des responsables et des cadres du ministère sur la maîtrise desdits instruments et des nouveaux paradigmes en vigueur dans la gestion des affaires publiques.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

La célébration de la JNEP 2016 sur l'étendue du territoire national ;
l'organisation de la CAN féminine de football 2016 et la préparation de la CAN masculine 2019 au Cameroun ;
La participation des athlètes camerounais aux Jeux Olympiques et Paralympiques « RIO 2016 » ;

La participation de l'équipe nationale de Handball à la Coupe d'Afrique des Nations séniors Dames « Angola 2016 » ;

L'organisation du Tournoi de Volleyball Dames, qualificatif pour les J.O « Rio 2016 » ;

Championnat d'Afrique de Luttés séniors, qualificatifs aux J.O « Rio 2016 » ;

Championnat d'Afrique de Volley-ball Messieurs au Caire en Égypte ;

L'organisation du Championnat d'Afrique de Cross-country junior et sénior à Yaoundé ;

La participation de la sélection nationale aux matches éliminatoires de la Coupe du Monde de football « Russie 2018 » ;

L'Ascension du Mont Cameroun à Buea ;

L'organisation du Tournoi U-15 de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale (UNIFFAC);

Le Tour Cycliste International du Cameroun ;

La signature de la convention relative à la construction du complexe sportif d'Olembé ;

La signature de la convention relative à la construction du complexe sportif de JAPOMA.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

MINDJEME JULES ELOY

Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 211 intitulé « Encadrement du Mouvement Sportif » couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir le Sport et l'Éducation Physique. Il a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

Il se décline en quatre (04) actions prioritaires (Cf tableau ci-dessous)

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'encadreurs qualifiés d'APS pour 100 000 habitants
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	11.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	12.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Action 04: DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS Action 05: ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL Action 06: DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 231 000 000	CP 6 231 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINDJEME JULES ELOY, Directeur du Developpement des Sports de Haut Niveau	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 211 s'est faite, tout comme lors de l'exercice précédent, dans un environnement sociopolitique marqué par la persistance de l'insécurité dans les zones transfrontalières, la mise en œuvre du plan d'urgence triennal, l'accélération du processus de décentralisation, l'incertitude dans la gouvernance de certaines fédérations sportives. Par ailleurs, on peut citer les résultats mitigés de certaines sélections nationales en compétitions internationales, la poursuite du processus de restructuration de certaines équipes nationales entraînant une phase de transition dans la gestion des équipes nationales comme celles du football et le déficit très important d'enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) dans le système éducatif.

Sur un autre plan, il a été question de poursuivre l'implémentation du système Licence Master Doctorat (LMD) à l'INJS, de tenir le cap de l'organisation de la Journée Nationale de l'Education Physique, d'organiser la CAN féminine de football 2016 et d'assurer les préparatifs de la CAN masculine 2019 au Cameroun ainsi qu'à la participation honorable des sélections nationales aux échéances sportives internationales notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de «Rio 2016 ».

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'encadrement du mouvement sportif est axé principalement sur la promotion de l'Éducation Physique et le Sport. Au cours de l'exercice, les efforts déployés ont abouti à plusieurs réalisations dans les divers aspects relevant dudit programme.

En ce qui concerne ***l'Éducation Physique***, des journées pédagogiques ont été organisées à travers le territoire national par le biais des Délégations Régionales. De même, des plateformes de concertation ont été mises en place avec les administrations partenaires dans l'optique d'une appropriation du cadre réglementaire applicable à l'enseignement de l'EPS. En outre, il a été organisé un séminaire national de renforcement des capacités à l'intention des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie, de même que des journées pédagogiques au profit des cadres en service à l'INJS et dans les CENAJES. Ces différentes instances de réflexion ont eu pour but principal le renforcement des capacités d'action ainsi que l'appropriation par les divers intervenants des nouvelles méthodes d'enseignement de l'EPS.

Sur un tout autre plan, le MINSEP a encadré, en sa qualité d'organe technique de promotion des Activités Physiques et Sportives, plusieurs marches sportives organisées par des administrations partenaires et certains organismes notamment le MINREX dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale du Commonwealth.

S'agissant du volet ***Sport*** dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été dominée principalement par les préparatifs et l'organisation de la CAN féminine de football « Cameroun 2016 ». Le bilan qui en résulte peut être présenté sur un triptyque sportif, infrastructurel et organisationnel.

Sur le plan sportif, la prestation de nos valeureuses Lionnes indomptables a été des plus honorables. En effet, au terme de cette compétition, l'équipe nationale sénior de football dames du Cameroun a brillamment obtenu plusieurs lauriers, à l'instar d'une place de vice-championne d'Afrique, les prix de meilleure défense et du fair-play. A cela, il faudrait ajouter deux importants titres individuels remportés par **Gabrielle ABOUDI ONGUENE**, meilleure joueuse de la compétition, et par **Annette Flore NGO NDOM**, meilleure gardienne de la CAN féminine « Cameroun 2016 ». Au bout du compte et malgré la défaite en finale face à l'équipe du Nigéria, les Lionnes indomptables ont su conquérir les cœurs des Camerounais en se hissant à la deuxième place du podium synonyme de médaille d'argent. La combativité, la détermination et surtout le patriotisme dont elles ont fait montre pendant cette compétition ont été particulièrement salués par le Couple Présidentiel qui leur a offert un dîner d'honneur d'une remarquable convivialité. Preuve s'il en était encore besoin, du capital sympathie et de la grande estime que le peuple camerounais a manifesté à l'égard de cette équipe de football.

En ce qui concerne le bilan infrastructurel, notre pays avait pris l'engagement ferme de remplir le cahier des charges présenté par la Confédération Africaine de football (CAF). Dans ce registre, il était question de mettre à disposition et dans les délais prescrits, des infrastructures (sportives, hôtelières, sanitaires, routières...) répondant aux normes exigées. Là également, le Cameroun peut se féliciter d'avoir relevé le défi, car les infrastructures présentées étaient de

bonne facture.

S'agissant du volet organisationnel, la CAN féminine « Cameroun 2016 » fut une très belle fête africaine conjugée à la camerounaise. Bon nombre d'observateurs ne tarissent pas de superlatifs pour la qualifier. Tout d'abord une double cérémonie inédite de tirage au sort et de présentation des visuels, puis des séduisantes cérémonies d'ouverture et de clôture colorées par des parades culturelles d'une extrême originalité mettant en exergue la richesse et la diversité culturelle du Cameroun. Ensuite, une mobilisation à sans pareille dans les tribunes et les gradins dans les stades. De l'avis des responsables de la CAF, la mobilisation des Camerounais au tour de leur CAN fut exceptionnelle et jamais par le passé une compétition sportive féminine n'avait suscité un tel engouement chez les populations. Preuve s'il en était encore besoin que le football féminin africain en général et camerounais en particulier a pris de l'ascendant.

Bien que l'organisation de la CAN féminine de football ait cristallisé l'attention du mouvement sportif en 2016, plusieurs autres disciplines sportives ont contribué à la promotion de l'image de marque du Cameroun à travers leur rayonnement sur la scène nationale et internationale. En effet, le Gouvernement a assuré la participation des athlètes camerounais à vingt-neuf (29) compétitions sportives inscrites au calendrier de l'exercice, à six (06) compétitions instituées et à deux (02) compétitions de souveraineté, pour un total de trente-sept (37). Il s'agit entre autres des compétitions ci-après :

Au niveau international,

Jeux Olympiques et Paralympiques « RIO 2016 » ;
Coupe d'Afrique des Nations de Handball séniors Dames « Angola 2016 » ;
African open de Judo, qualificatif pour les Jeux Olympiques « Rio 2016 » ;
Championnats d'Afrique de Tennis de Table séniors Dames et Messieurs au Maroc ;
Tournoi de Volleyball Dames, qualificatif pour les J.O « Rio 2016 » ;
Tournoi de Taekwondo qualificatif pour les J.O « Rio 2016 » ;
Championnat d'Afrique de Luites séniors, qualificatifs aux J.O « Rio 2016 » ;
Championnat d'Afrique de Volley-ball Messieurs au Caire en Égypte ;
Championnat d'Afrique de Cross-country junior et sénior à Yaoundé ;
Championnats d'Afrique des Nations de Jeux de Dames à Bamako au Mali ;
Matches éliminatoires pour la Coupe du Monde de football « Russie 2018 ».

Au niveau national,

Tournoi U-15 de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale (UNIFFAC);
Tour Cycliste international du Cameroun ;
16^{ème} édition du Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA » ;
Ascension du Mont Cameroun à Buea ;
Coupe d'Afrique, et du Championnat des clubs de Tennis de Table ;
Championnats d'Afrique Centrale d'Athlétisme ;
Deuxième Championnat d'Afrique de SAMBO ;

Les lauriers issus de la participation à ces différentes compétitions se présentent ainsi qu'il suit : cent vingt-huit (128) médailles obtenues dont quarante-deux (42) en or, trente-et-une (31) en argent, et cinquante-cinq (55) en bronze. Par ailleurs, les athlètes camerounais et certaines sélections nationales ont brillamment obtenu des qualifications pour les phases finales des compétitions de leurs disciplines sportives respectives, à l'instar des équipes nationales de football notamment l'équipe fanion pour la CAN « GABON 2017 », les U-20 de football pour « ZAMBIE 2017 » et les U-17 de football pour « Madagascar 2017 », ainsi que l'équipe nationale de handball dames qui a décroché une qualification pour les prochains Championnats du monde après avoir occupé la 3^e place à l'issue de la CAN qui s'est déroulée en Angola.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	18	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	700%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 103 995 386	CP 6 103 995 386
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 127 004 614	Ecart CP 127 004 614
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 020 321 659	CP 6 020 321 659
TAUX DE CONSOMMATION	98,63 %	98,63 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation de plus de 100% se justifie par : l'implication des fédérations sportives civiles nationales dans la formation des encadreurs techniques et moniteurs sportifs ; Tel a été le cas avec la fédération de Sport pour tous et la FECAFOOT ; les appuis multiformes apportés par les pouvoirs publics aux associations et fédérations sportives dans leurs activités, le suivi des activités des fédérations sportives civiles nationales à travers l'évaluation permanente de la mise en œuvre des programmes des Directions Techniques Nationales (DTN) ; l'organisation des missions d'inspection au sein des fédérations sportives civiles nationales, le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et au sein des CENAJES sous tutelle du MINSEP ; la consolidation des activités de la Journée Nationale de l'Education Physique au niveau des 10 chefs-lieux de région et des 48 chefs-lieux de département.	
PERSPECTIVES 2017	Au regard des résultats obtenus au cours de l'exercice 2016, le MINSEP va s'atteler dans l'optique de l'amélioration de la performance sportive à : assurer le bon déroulement de l'enseignement de l'éducation physique et sportive ; intensifier la pratique des activités physiques et sportives sur toute l'étendue du territoire national ; assurer le processus d'assainissement au sein des fédérations sportives civiles nationales en prélude au bon déroulement du renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives nationales pour l'olympiade 2016-2020 ; poursuivre la mise en place du dispositif permettant la détection et la formation des talents à travers la mise en place de l'ANAFOOT. Ainsi que l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ; développer les disciplines sportives au niveau national, en collaboration avec les fédérations sportives, préalable à la participation à toute compétition sportive internationale. Par ailleurs, il est envisagé l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP), l'organisation des Inspections conjointes MINSEP/MINESEC, l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE								
OBJECTIF	Améliorer l'offre d'enseignement de l'éducation physique par les acteurs institutionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'auditeurs libres et de moniteurs formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 200,6%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		277.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		302.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		623					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	498 000 000	498 000 000	732 675 387	732 675 387	610 475 387	610 475 387	83,32 %	83,32 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été implémentée dans un environnement marqué par la mise en œuvre des programmes d'enseignements d'EPS et le suivi de l'effectivité de l'enseignement de cette matière dans les deux sous systèmes (Francophone et Anglophone).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Réactualisation des programmes d'enseignement des écoles de formation des cadres moyens ; Organisation des journées pédagogiques et des tables rondes à l'INJS et dans les CENAJES au sujet de la méthode d'enseignement basé sur l'approche par compétence ; Elaboration de la fiche pédagogique de la leçon d'EPS ; Formation de 180 Cadres supérieurs d'EPS (36 DESS, 84 PEPS et 60 PAEPS); Formation de 113 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES; Appui technique aux organisations et associations de sports de masse ; Subvention à l'INJS et aux CENAJES; Organisation d'un séminaire de renforcement des capacités du personnel des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie ; La célébration de la JNEP 2016 sur l'étendue du territoire national.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS ainsi qu'à la restructuration des écoles de formation des enseignants d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires des journées pédagogiques concernant l'enseignement de l'EPS.							
Perspectives 2017	En guise de perspectives pour l'exercice 2017, il est envisagé l'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB. La mise sur pied d'un comité d'orientation et de pilotage de l'Education Physique en milieu scolaire et extra-scolaire. L'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Education Physique.							

Action 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

OBJECTIF	Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers(PTF) dans la mise en œuvre des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets d'infrastructures financés par les PTFs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 500 000	65 500 000	65 500 000	65 500 000	51 780 029	51 780 029	79,05 %	79,05 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été menée dans un contexte visant l'accroissement des échanges d'expériences et l'obtention des financements destinés aux projets du sous-secteur Sport et Education Physique, principalement dans l'accompagnement du Cameroun dans le cadre de l'organisation de la CAN féminine 2016 et les préparatifs de la CAN masculine 2019. Il est également à prendre en compte la volonté politique d'améliorer la représentativité des ressources humaines nationales auprès des organismes internationaux spécialisés dans le domaine du sport, ainsi que le transfert progressif des compétences en matière d'activités physiques et sportives aux Collectivités Territoriales Décentralisées.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de l'action sont : la poursuite de la mise en œuvre de la convention MINSEP/FEICOM ; le suivi de la coopération avec les Organismes multilatéraux (activités menées dans le cadre de la CONFEJES, Francophonie et du Commonwealth...) ; la poursuite de la coopération bilatérale avec plusieurs pays amis (Chine, Brésil, Turquie, Egypte, Maroc...) ; la signature de la convention relative à la construction du complexe sportif d'Olembé ; la signature de la convention relative à la construction du complexe sportif de JAPOMA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La totalité des ressources financières déployées a favorisé la mise en œuvre des Conventions avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.							
Perspectives 2017	Dans l'optique de tirer profit de la coopération au cours de l'exercice 2017, le MINSEP mettra un accent particulier sur l'Implication accrue des partenaires dans l'organisation des événements majeurs, la multiplication des accords sectoriels en matière d'activités physiques et sportives, particulièrement dans le cadre du fonctionnement de l'ANAFoot.							

Action 05 ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

OBJECTIF	Améliorer la gouvernance des Fédérations Sportives Nationales								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de ligues sportives régionales fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 54,42%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		244.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		294.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		160						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 433 000 000	1 433 000 000	1 071 319 999	1 071 319 999	1 067 119 999	1 067 119 999	99,61 %	99,61 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par le renforcement du suivi des activités et l'accompagnement technique et financier des fédérations sportives civiles nationales.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Comme activités majeures, il est à signaler l'octroi des subventions aux fédérations pour un accompagnement leurs activités pour un montant de 705 000 000 FCFA. On peut citer entre autres : FENASSCO ligue A : 15 000 000 FCFA; FENASSCO ligue B : 10 000 000 FCFA; FENASU : 20 000 000 FCFA ; Ligue de Football professionnel : 660 000 000 FCFA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cette baisse se justifie par le fait que certaines ligues régionales ne mènent pas leurs activités à cause des conflits internes au sein des fédérations d'une part, et par le fait que les exécutifs en poste au sein des fédérations sont plus intéressés par le renouvellement des organes dirigeants que par la promotion de leurs disciplines respectives, d'autre part.								
Perspectives 2017	La mise sur pied du comité technique de réforme destiné à assainir le fonctionnement administratif, juridique et institutionnel des fédérations sportives civiles nationales dans l'optique du lancement du processus de renouvellement des organes exécutifs.								

Action 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

OBJECTIF	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures (Jeux Olympiques, Coupe du Monde, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains...)							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de podium				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		108.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		128					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 234 500 000	4 234 500 000	4 234 500 000	4 234 500 000	4 199 776 245	4 199 776 245	99,18 %	99,18 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments de l'environnement qui ont impacté la mise en œuvre de cette action sont notamment, l'organisation de la CAN féminine de Football 2016, les préparatifs liés à l'organisation de la CAN masculine de Football 2019 et l'exigence d'une bonne préparation des athlètes en vue d'une participation honorable aux compétitions internationales.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de cette action, les principales activités ci-après ont été répertoriées, à savoir : La participation et la prise en charge sur le plan international : des sélections nationales dans le cadre des compétitions qualificatives pour les Jeux Olympiques « Rio 2016 » dans plusieurs disciplines sportives; des Lionnes indomptables à la CAN Féminine « Cameroun 2016 »; à la Coupe d'Afrique des Nations Seniors Dames de Handball « Angola 2016 »; au Championnat d'Afrique de Cross-country junior et sénior ; aux Championnats d'Afrique des Nations de jeux de Dames à Bamako au Mali ; aux matches éliminatoires à la Coupe du Monde de football « Russie 2018 » ; Au niveau national, l'organisation : du Tournoi U-15 de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale (UNIFFAC); du Tour Cycliste International du Cameroun ; de la 16ème édition du Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA » ; de l'Ascension du Mont Cameroun à Buea ; du deuxième Championnat d'Afrique de SAMBO.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à 37 compétitions sportives internationales sur les 40 prévues, l'amélioration des conditions de préparation des athlètes et le suivi permanent des équipes nationales dans le cadre des compétitions internationales. Toutefois, les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives dont a fait face le MINSEP, toute chose qui a favorisé la sollicitation des rallonges budgétaires auprès de la Haute Hiérarchie.							
Perspectives 2017	Au cours de l'exercice 2017, le MINSEP entend assurer une participation honorable des athlètes camerounais aux diverses compétitions sportives internationales notamment la Coupe des Confédérations en Russie, les Jeux Islamiques « Baku 2017 », les Championnats d'Afrique de Karaté « Cameroun 2017 », les Jeux de la Francophonie « Abidjan 2017 », les Jeux du Commonwealth de la Jeunesse aux Bahamas, le Championnat du Monde d'Athlétisme à Londres, le Championnat du Monde de Boxe en Allemagne, le Championnat du Monde de Judo en Hongrie, le Championnat du Monde de Luites en France, les Coupes d'Afrique des Nations de Volleyball Dames et Messieurs, et la World Grand-Prix de Volleyball Dames. Il est également prévu la participation à l'Afrobasket Dames et Messieurs ainsi qu'aux matches qualificatifs pour la Coupe du Monde de Football « Russie 2018 ».							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

BELLA EVES RENE LOUIS
Secrétaire Général

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 212 intitulé « Développement des Infrastructures Sportives » a pour but de doter le Cameroun en infrastructures sportives modernes. Il vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives nationales et internationales. Le tableau ci-dessous fait la présentation détaillée du programme.

OBJECTIF	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	28.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL Action 02: CONSTRUCTION DES GYMNASES Action 03: CONSTRUCTION DES PLATES FORMES Action 04: CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION Action 05: REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 311 196 956 112	CP 164 872 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELLA EVES RENE LOUIS, Secrétaire Général	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par l'organisation de la CAN féminine 2016 et les préparatifs de l'organisation de la CAN masculine 2019, la non maturité des projets, la mise en œuvre du processus de décentralisation, l'absence d'une politique efficace de gestion, la lenteur dans la contractualisation des marchés, le retard dans la production des études par certaines entreprises, le non-respect de certaines clauses contractuelles dans l'exécution des projets par certaines entreprises et les Bureaux d'Etudes Techniques.

L'objectif général du programme consiste à doter le pays d'infrastructures sportives modernes en qualité et en quantité. Cette option est la matérialisation de la volonté des pouvoirs publics de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Les exigences liées au respect du cahier des charges de la Confédération Africaine de Football (CAF) dans le cadre de l'organisation de la CAN 2016 et des préparatifs inhérents à la CAN 2019 au Cameroun ont amené le pays à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). À ce titre, plusieurs projets ont été réalisés dans les délais prescrits notamment le stade Omnisports de Limbé, son annexe et les aménagements extérieurs, ainsi que les stades d'entraînement. A Yaoundé, des projets similaires ont également été exécutés à savoir la réhabilitation du stade Omnisports AHMADOU AHIDJO et les annexes N°1 et N°2, de même qu'en ce qui concerne le stade militaire.

Par ailleurs, on peut relever l'attribution du marché de construction du complexe sportif d'Olembé (Yaoundé) à l'Entreprise italienne PICCINI et celui du complexe sportif de Japoma (Douala) à l'Entreprise turque YENIGUN ; le démarrage des travaux est effectif. Le stade Omnisports de BAFOUSSAM a été homologué par la Confédération Africaine de Football (CAF) et il est fonctionnel. Toutefois, la maîtrise d'œuvre complète pour extension de la toiture, pour construction et aménagements extérieurs, pour l'approvisionnement en électricité au stade est en cours de contractualisation.

En marge de ces grands chantiers, le Ministère a poursuivi la construction d'un complexe multisports de l'école les Coccinelles du Palais de l'Unité et opéré un transfert de ressources en faveur de la Commune d'Obala pour la réhabilitation du stade municipal.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	12	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	42,3%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 237 179 849 400	CP 90 854 893 288
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 74 017 106 712	Ecart CP 74 017 106 712
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 90 672 842 260	CP 90 672 842 260
TAUX DE CONSOMMATION	99,8 %	99,8 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le programme 212 comporte des actions pluriannuelles. A ce titre, les ressources allouées ont permis d'atteindre les réalisations supra visées. Toutefois, les délais de réalisation des ouvrages n'étaient pas conformes à la consistance des travaux ; ce qui a affecté la qualité des études de la majorité des projets et par conséquent les retards ont été observés dans la réalisation des différents chantiers.	
PERSPECTIVES 2017	Dans la perspective de la CAN 2019, le MINSEP entend accélérer les travaux de différentes infrastructures sportives à l'effet de répondre aux exigences du cahier de charges de la Confédération Africaine de Football. En ce qui concerne les infrastructures sportives de proximité, le ministère entend faire une évaluation des plateformes sportives et des gymnases en cours de construction en vue de leur achèvement. En outre, le MINSEP entrevoit la poursuite du transfert des ressources aux CTD.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL								
OBJECTIF	Doter le pays des stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stades omnisports de football construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	256 356 844 332	110 031 888 220	182 339 737 897	36 014 781 785	35 914 781 785	35 914 781 785	19,69 %	99,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2016 sont : les préparatifs de l'organisation de la CAN 2019 ; la signature des conventions relatives à la construction des complexes sportifs de Japoma et d'Olembé ; la contractualisation des Bureaux d'Etudes Techniques pour l'assistance à Maître d'Ouvrage ; le démarrage des études de conception et réalisation des projets de construction des complexes sportifs de Japoma et d'Olembé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont : l'achèvement des travaux de construction des stades Omnisports de Bafoussam, Limbé et de son stade annexe; la réception provisoire des stades Omnisports de Bafoussam et Limbé; l'indemnisation des occupants du site de construction du complexe sportif de de Douala/JAPOMA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Tous les projets n'ont pas encore été achevés d'où l'écart observé dans l'utilisation des ressources.							
Perspectives 2017	Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2019. Ainsi, il est envisagé l'achèvement de la 1 ^{ère} phase des travaux de construction des complexes sportifs de Japoma et d'Olembé (deux stades Omnisports et quatre terrains d'entraînement).							

Action 05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

OBJECTIF	mettre à niveau les infrastructures sportives existantes								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures sportives réhabilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	54 840 111 780	54 840 111 780	54 840 111 503	54 840 111 503	54 740 740 111 503	54 740 111 503	99,82 %	99,82 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2016 sont : la non maturité des projets ; le processus de décentralisation ; la lenteur dans la contractualisation des marchés ; le non-respect de certaines clauses contractuelles dans la mise en œuvre des projets par les entreprises et les Bureaux d'Etudes Techniques ; les délais de réalisation des ouvrages non conformes à la consistance des travaux ; le retard dans le paiement des décomptes des entreprises ; le coût des travaux supplémentaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont : la réhabilitation du stade omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé ; la réhabilitation du stade militaire de Yaoundé ; la réhabilitation des stades annexes 1 et 2 de Yaoundé ; la réhabilitation du Municipal stadium et du Molyko stadium de Buéa ; la réhabilitation du Centenary stadium et du Middle Farm stadium de Limbé ; la réhabilitation du stade municipal d'Obala.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources n'ont pas été utilisées exclusivement dans le cadre de la construction et de la réhabilitation des infrastructures sportives. Certaines ont été affectées aux activités connexes liées à la fonctionnalité desdites infrastructures (alimentation en eau, électricité, équipements...)								
Perspectives 2017	Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2019. Ainsi, il est envisagé l'achèvement de la 1 ^{ère} phase des travaux de construction des complexes sportifs de Japoma et d'Olembé (deux stades omnisports et quatre terrains d'entraînement).								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

MESSOBO AWONO
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination et une mise en œuvre adéquate des actions et des activités prévues. Le programme support vise l'amélioration du cadre et des conditions de travail ainsi que le renforcement des capacités du personnel.

OBJECTIF	améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	89.0199966430664
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	92.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 564 000 000	CP 6 564 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MESSOBO AWONO, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 213 a été influencée par la poursuite de la prise en compte intégrale de la Loi n° 2007 /006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'État, les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la poursuite des préparatifs et l'organisation des CAN féminine 2016 et masculine 2019 au Cameroun, la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme du MINSEP et de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption. De plus, la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publiques Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2016. Il faut également signaler la signature par le Chef de l'Etat des décrets N°2016/220 du 28 avril 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale de Football, et N°2016/427 du 26 octobre 2016 portant réorganisation de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. En 2016, la feuille de route et le plan d'action ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (chaîne de résultats, Revue des programmes, Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), feuille de route 2016, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2015 et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. En outre, on peut signaler la formation de 180 cadres d'EPS et de 113 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini ; l'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 2194 personnels. Dans le domaine de l'équipement des services, le MINSEP a enregistré quelques réalisations notamment l'achat de seize (16) véhicules de fonction et de trente-sept (37) ordinateurs.

En somme, la performance du programme se révèle globalement satisfaisante au regard de toutes ces réalisations. Néanmoins, certaines activités dudit programme n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	82,5	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	89,7%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 80 708 111 326	CP 80 708 111 326
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -74 144 111 326	Ecart CP -74 144 111 326
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 72 862 890 830	CP 72 862 890 830
TAUX DE CONSOMMATION	90,28 %	90,28 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'enveloppe budgétaire disponible n'a pas permis de couvrir l'ensemble des activités programmées qui nécessitaient davantage de ressources pour leur mise en œuvre.	
PERSPECTIVES 2017	Dans la perspective de l'exercice 2017, il est envisagé d'améliorer les infrastructures réseaux (électrique et internet) et d'augmenter le débit internet au sein du ministère (bande passante), de former tous les intervenants à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), de désigner tous les acteurs de la chaîne de performance, de mettre hors quotas les budgets de compétitions sportives internationales, de réhabiliter le bâtiment abritant la salle de conférences du ministère, d'actualiser l'annuaire statistique et d'élaborer le schéma directeur informatique.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 111%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		51.66999816894531					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		67.80000305175781					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		75					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 390 000 000	1 390 000 000	1 387 899 560	1 387 899 560	327 395 128	327 395 128	23,59 %	23,59 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un environnement général marqué par la recherche de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des affaires publiques à travers l'implémentation des nouveaux principes de gouvernance. A ce titre, il s'est agi d'améliorer le fonctionnement des services du MINSEP par la mise en place d'un dispositif de pilotage axé sur la performance.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures enregistrées en 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont : le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à l'organisation de la CAN féminine 2016 et les préparatifs de la CAN 2019 ; l'organisation de la CAN de football féminine 2016 ; l'élaboration et le suivi-évaluation de la feuille de route 2016 du Ministère ; l'élaboration et le suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ; la tenue régulière des réunions de coordination administrative							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés, notamment l'organisation des réunions de coordination administrative, le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à l'organisation de la CAN féminine 2016 et les préparatifs de la CAN 2019.							
Perspectives 2017	Pour s'inscrire durablement dans la mouvance de la performance actuellement impulsée dans la gestion des affaires publiques, le Ministère va poursuivre la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une meilleure coordination, et un suivi étroit de l'ensemble des activités.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	104 500 000	104 500 000	102 392 004	102 392 004	80 999 925	80 999 925	79,11 %	79,11 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'impératif de l'arrimage à la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publiques Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'Exercice 2016. Par ailleurs, le virement des crédits destinés aux études d'impacts des stades de Limbé et de Bafoussam conformément à l'article 53 alinéa 2 de la Loi portant Régime Financier de l'Etat a été pris en compte dans l'exécution de ce programme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de l'action sont : l'élaboration de la chaîne des résultats ; la revue et actualisation des programmes ; l'élaboration du CDMT 2017-2019 ; l'élaboration du RAP 2015 ; l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2017 ; l'élaboration de la feuille de route 2016 du MINSEP.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont la conséquence d'une utilisation rationnelle des ressources allouées dans le cadre de l'appropriation progressive des exigences du budget programme.							
Perspectives 2017	Dans la perspective de l'exercice 2017, il est envisagé l'actualisation de l'annuaire statistique et la consolidation des acquis en matière de production des divers documents de planification.							

Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différents structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,35%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		33.5099983215332					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		63.369998931884766					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		42					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	48 000 000	48 000 000	47 980 715	47 980 715	37 359 775	37 359 775	77,86 %	77,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la nécessité d'un arrimage aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'exigence d'assurer au parc informatique du MINSEP, une cyber-sécurité capable de sauvegarder les données.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des activités majeures ci-après : la mise en place du logiciel de gestion des infrastructures sportives ; l'acquisition et la configuration d'un serveur ; le test des logiciels ; le maintien et la sécurisation du parc informatique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées au paiement d'une partie de la dette à la société CAMTEL et à la maintenance du parc informatique existant.							
Perspectives 2017	Le MINSEP envisage la mise en œuvre d'un schéma directeur informatique, le renouvellement du parc, l'acquisition des logiciels, l'implémentation d'un réseau et d'une connexion appropriés à compter de l'exercice budgétaire 2017. Par ailleurs, il est prévu la poursuite des opérations relatives à la conception des applications devant faciliter le fonctionnement des services du MINSEP, de même que la redynamisation et l'actualisation permanente du site Web du ministère (www.minsep.cm).							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 54,74		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		50.09000015258789						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		55.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30,11						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	685 000 000	685 000 000	894 827 881	894 827 881	862 327 881	862 327 881	96,37 %	96,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Le contexte général qui caractérise les conditions de travail au MINSEP est celui de la vétusté des édifices, de l'étroitesse des locaux et du sous équipement des services.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a : acquis 37 ordinateurs complets ; acheté 07photocopieurs ; acheté 05 lap tops; acheté 08 scanners acheté 04 vidéo projecteurs acheté 02 routeurs acheté 10 appareils photos numériques								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.								
Perspectives 2017	Pour que les conditions de travail soient davantage améliorées, le MINSEP se projette en 2017 de renouveler le parc informatique et le circuit électrique, la réfection de la salle des conférences, d'assurer la maintenance des équipements et des bâtiments.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 166,5%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		8.539999961853027						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		12.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		19,98						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 336 500 000	4 336 500 000	78 275 011 166	78 275 011 166	66 729 053 557	66 729 053 557	85,25 %	85,25 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s’est opérée dans un contexte marqué par la nécessité de s’arrimer aux nouveaux paradigmes pédagogique et de gestion des affaires publiques à savoir l’Approche Par Compétences (APC), la GAR...								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont : le paiement des salaires ; l’assainissement du fichier des personnels ; l’organisation des sessions de renforcement de capacités à l’attention des responsables et des cadres du Ministère et acteurs du mouvement sportif il s’est agi entre autres : de l’imprégnation des nouveaux responsables de la chaîne SIGIPES ; de la prévention aux atteintes à la fortune publique et lutte contre la corruption dans le sous-secteur sport et éducation physique ; de la formation des acteurs de la performance sur la gestion des fonds publics ; du renforcement des capacités des IRP en matière de pilotage pédagogique disciplinaire ; de la formation de 180 étudiants à l’INJS et 113 dans les CENAJES.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources allouées ont été consacrées aux renforcements des capacités et à la formation des agents publics du MINSEP.								
Perspectives 2017	poursuivre les sessions de formations visant à accroître le rendement des personnels du MINSEP et des acteurs du mouvement sportif.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur Sport et Education Physique en vue de l'atteinte des objectifs du DSCE, le MINSEP s'est fixé pour objectif, en sa qualité de garant de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine des Sports et Éducation Physique, ***de promouvoir la pratique des APS pour tous sur l'ensemble du territoire national***. A cet effet, un accent particulier a été porté sur l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives ainsi que sur la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur Sports et Éducation Physique. L'appréciation de la performance globale issue de la mise en œuvre des deux programmes opérationnels et du programme support sus-évoqués ne peut se faire qu'au regard des résultats obtenus sur chacun de ces axes.

3.1.1- Programme 211

L'objectif du programme 211 est d'améliorer l'offre en ce qui concerne l'encadrement des activités physiques et sportives par les acteurs institutionnels. Il couvre les deux principaux pans du Ministère à savoir, l'Education Physique et la promotion de l'image de marque du Cameroun à travers le sport.

Concernant l'Éducation Physique, les efforts déployés ont permis la réactualisation des programmes d'enseignement dans les écoles de formation des cadres moyens, l'organisation des journées pédagogiques et des tables rondes à l'INJS et dans les CENAJES au sujet de la méthode d'enseignement basé sur l'Approche Par Compétence (APC) suivie de l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités à l'intention du personnel des Inspections Régionales de Pédagogie. On peut également noter comme fait majeur, l'élaboration de la fiche pédagogique de la leçon d'EPS ainsi que l'appui technique accordé aux organisations et associations de sports de masse. En outre, la sensibilisation des populations sur les vertus de la pratique régulière des activités physiques s'est poursuivie à travers la célébration de la Journée Nationale de l'Education Physique sur l'ensemble du territoire national sous le thème : *« la pratique des activités physiques et sportives : gage de santé, d'unité et d'intégration nationale pour un Cameroun émergent »*.

Le rayonnement du sport sur la scène nationale et internationale en vue de l'éclosion des talents et de la promotion de l'image de marque du Cameroun s'est également manifesté de manière significative au cours de l'exercice 2016. Les pouvoirs publics ont à ce titre octroyé à certaines fédérations sportives civiles nationales des subventions de l'ordre de 705 000 000 FCFA réparti comme suit : -FENASSCO ligue A : 15 000 000 FCFA ; -FENASSCO ligue B : 10 000 000 FCFA ; -FENASU : 20 000 000 FCFA ; -Ligue de Football Professionnel du Cameroun: 660 000 000 FCFA. Les appuis multiformes du gouvernement ont permis la participation et la prise en charge des sélections nationales dans le cadre des compétitions

qualificatives pour les Jeux Olympiques « Rio 2016 » dans plusieurs disciplines sportives, la participation et la prise en charge des Lionnes indomptables à la CAN féminine « Cameroun 2016 » et à la Coupe d'Afrique des Nations Seniors Dames de Handball « Angola 2016 ». les sélections nationales du Cameroun ont également participé au Championnat d'Afrique de Cross-country junior et sénior, aux Championnats d'Afrique des Nations de jeux de Dames à Bamako au Mali et aux matches éliminatoires de la Coupe du Monde de football « Russie 2018 ». Au niveau national, il est à souligner le financement par le MINSEP du Tournoi U-15 de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale (UNIFFAC), du Tour Cycliste International du Cameroun, de la 16^{ème} édition du Grand Prix Cycliste International « Chantal BIYA », de l'organisation de l'Ascension du Mont Cameroun à Buea ainsi que le deuxième Championnat d'Afrique de SAMBO. A l'issue desdites compétitions, les athlètes camerounais et certaines sélections nationales ont brillamment obtenu des qualifications pour les phases finales des compétitions de leurs disciplines sportives respectives, à l'instar des équipes nationales de football notamment l'équipe fanion pour la CAN « GABON 2017 », les U-20 de football pour « ZAMBIE 2017 » et les U-17 de football pour « Madagascar 2017 », ainsi que l'équipe nationale de handball dames qui a décroché une qualification pour les prochains Championnats du monde après avoir occupé la 3^è place à l'issue de la CAN qui s'est déroulée en Angola.

Par ailleurs, les lauriers issus de la participation à ces différentes compétitions se présentent ainsi qu'il suit : cent vingt-huit (128) médailles obtenues dont quarante-deux (42) en or, trente-et-une (31) en argent, et cinquante-cinq (55) en bronze.

3.1.2- Programme 212

L'organisation de la CAN féminine 2016 et les préparatifs de la CAN masculine 2019 ont amené le MINSEP à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). En effet, sous l'impulsion de la Très Haute Hiérarchie et, au vu du contexte et des échéances liées au cahier des charges de la CAF, la priorité a été accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures destinées aux CAN. À ce titre, les travaux de construction et de réhabilitation de nouvelles infrastructures ont connu un achèvement pour certaines, et une évolution significative pour d'autres. On peut ainsi citer :

A Yaoundé, le stade Omnisports AHMADOU AHIDJO et les stades annexes n° 1 et n° 2 ainsi que le stade Militaire ;

A Buea, le Municipal stadium et le Molyko stadium ;

A Limbé, le CDC Middle farm stadium et le Centenary Stadium.

La réception provisoire est en cours pour celles dont les travaux s'avèrent satisfaisantes.

En ce qui concerne les nouveaux stades à construire à Yaoundé et à Douala, les sites sont d'ores et déjà choisis. Le processus d'indemnisation des occupants du site de construction du complexe sportif de Douala/JAPOMA est enclenché ce qui a permis le démarrage des travaux.

3.1.3 Programme 213

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions et des activités du MINSEP. En 2016, la feuille de route ministérielle et le plan d'action de l'exercice ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus des réunions de coordination administratives, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Chaîne des Résultats, Revue des programmes, CDMT, feuille de route 2016, RAP 2015, et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. Toujours dans le registre des réalisations de l'exercice 2016, il est à signaler la formation de 291 Cadres d'EPS à l'INJS et dans les quatre CENAJES relevant du MINSEP. En outre, le fichier solde du ministère a été régulièrement assaini. L'effectif total des agents publics employés par le MINSEP est de 2194 personnels. Le MINSEP a également enregistré quelques réalisations. Notamment l'achat de seize véhicules de fonction et de trente-sept ordinateurs.

En somme, les résultats obtenus s'inscrivent en droite ligne de l'objectif général assigné au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique. Néanmoins, certaines activités n'ont pas pu être réalisées du fait de l'insuffisance des ressources financières. Par ailleurs, l'arrimage au SIGIPES II n'a pas été effectif malgré l'acquisition du matériel et la formation des utilisateurs.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre du budget programme dans notre département ministériel pour le compte du triennat 2016-2018 et notamment l'élaboration du RAP 2016 a permis de la consolidation de la stratégie de collecte des données issues de la mise en œuvre des actions et des programmes à travers l'implication au premier plan des responsables des actions et des programmes dans le processus de suivi-évaluation mis en place. Par ailleurs pour plus d'efficacité et d'efficience dans la démarche de mise en œuvre des programmes, il est à souligner l'importance de revaloriser les crédits affectés à certains programmes, à l'instar du programme 211, afin d'éviter les sollicitations permanentes de la haute hiérarchie pour l'obtention des rallonges budgétaires et les transferts de ligne dont les mouvements sont très souvent peu maîtrisés. En outre, il est tout aussi important de préciser que certains indicateurs ne permettent pas de mieux rendre compte de la mise en œuvre des actions du fait de leur formulation qui n'est pas de nature à capter toute l'information souhaitée. C'est le cas notamment des indicateurs des actions 1,6 et 7 du programme 213. Aussi, suggérons-nous que pour le triennat 2016-2018 que les opérations de révision des programmes affinent davantage ses outils d'évaluation pour que la réalité soit exprimée avec beaucoup de justesse.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Dans la perspective de l'exercice 2017, le MINSEP entend se consacrer dans le cadre de la poursuite de l'exécution de ses deux programmes opérationnels et de son programme support à la réalisation de plusieurs actions, à savoir :

la poursuite et l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation de certaines infrastructures sportives destinées à la CAN 2019 ;

le renouvellement du parc informatique et du circuit électrique, la réfection de la salle des conférences et la maintenance des équipements et des bâtiments ;

l'élaboration d'un schéma directeur informatique ;

l'acquisition des logiciels, et la mise en place d'un réseau et d'une connexion appropriés;

la poursuite des opérations relatives à la conception des applications devant faciliter le fonctionnement des services du MINSEP, de même que la redynamisation et l'actualisation permanente du site Web du MINSEP (www.minsep.cm);

l'encadrement du processus de renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales pour l'olympiade 2016-2020 ;

la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;

l'intensification des séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP) ;

l'organisation permanente des journées pédagogiques au niveau national, régional et départemental, et l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB ;

la mise sur pied d'un comité d'orientation et de pilotage de l'Education Physique en milieu scolaire et extra-scolaire ;

l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Education Physique ;

l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions;

la désignation de tous les acteurs de la chaîne de performance ;

la mise hors quotas des budgets des compétitions sportives internationales ;

la construction et l'équipement des nouveaux bâtiments pour abriter les services du ministère.